

LE SOUFFLE DU LARGE

BULLETIN D'INFORMATION DE LA PAROISSE DU LITTORAL AGATHOIS

N°455 Du Lundi 28 novembre au Dimanche 11 décembre 2022

ABONNEMENT

Eglisedagde34@orange.fr

SITE DE LA PAROISSE

www.eglisedagde.jimdo.com

MESES DU DIMANCHE

IIème dimanche de l'Avent

Samedi 3 Décembre

17H00 Messe au Sacré-Cœur du Grau.

18H00 Messe à St Benoît du Cap.

Dimanche 4 Décembre

9H45 Messe à Marseillan et 11H15 à Vias

11H00 Messe à la Cathédrale d'Agde :

Accueil de notre nouvel archevêque

Monseigneur Norbert Turini.

(Exceptionnellement il n'y aura pas de messes à ND du Grau et à St Benoît du Cap)

IIIème dimanche de l'Avent

Samedi 10 Décembre

17H00 Messe au Sacré-Cœur du Grau.

18H00 Messe à St Benoît du Cap.

Dimanche 11 Décembre

9H30 Messe à ND de l'Agenouillade.

9H45 Messe à Marseillan

10H00 Messe à St Benoît du Cap d'Agde

11H00 Messe à la Cathédrale d'Agde.

11H15 Messe à Vias

OFFICES EN SEMAINE

Mardi 29 Novembre

17H00 Messe à ND de l'Agenouillade

Mercredi 30 Novembre : St André apôtre.

9H30 Messe à St Benoît du Cap.

Judi 1^{er} Décembre : St Charles de Foucauld.

9H30 Messe à l'église St Sever d'Agde.

Vendredi 2 Décembre :

Messe du groupe de prière Padre Pio

17H00 Messe à la Cathédrale d'Agde suivie

de l'Adoration du St Sacrement (confessions)

Samedi 3 Décembre :

9H30 Messe du 1^{er} samedi du mois au Sacré

Cœur du Grau.

De 10H à 16H30 Adoration du St Sacrement

Mardi 6 Décembre : St Nicolas.

17H00 Messe à ND de l'Agenouillade

Mercredi 7 Décembre : St Ambroise : St

Clément de Rome.

9H30 Messe à St Benoît du Cap.

Judi 8 Décembre : Immaculée Conception

de la Vierge Marie.

15H30 *Chapelet pour la Paix.* 16H00 Messe à

ND de l'Agenouillade.

Vendredi 9 Décembre : St Juan Diego.

17H00 Messe à la Cathédrale d'Agde suivie

de l'Adoration du St Sacrement (confessions)

Du lundi au dimanche

Messe à la chapelle Baldy à 8H30

Adoration Eucharistique tous les premiers samedis du mois au Sacré Cœur du Grau d'Agde précédée de la messe à 9h30.



Le dimanche 4 décembre, Deuxième dimanche de l'Avent,

notre nouvel archevêque Monseigneur Norbert Turini nous fait la joie de venir célébrer pour notre paroisse la messe dominicale à 11H00 dans sa Cathédrale d'Agde.

La célébration sera suivie d'un vin d'honneur au moulin des évêques.

Ces pays où les chrétiens pourraient totalement disparaître

C'est la fin tragique de Samaru, un indien de 14 ans dans l'État d'Odisha. C'est aussi, au Nigeria, lors de la messe de Pentecôte et qui a coûté la vie à une quarantaine de personnes dont de nombreux enfants. Des faits glaçants, certains ayant retenu l'attention de l'opinion publique quelques minutes, d'autres étant retombés dans l'oubli le plus total. Pourtant ces attaques, atrocités, persécutions et brimades sont subies par des centaines de milliers de chrétiens à travers le monde en raison de leur foi.

Les persécutions envers les chrétiens ont progressé dans 75% des 24 pays étudiés par l'Aide à l'Église en détresse (AED) dans son dernier rapport publié fin novembre. Parmi eux, la situation dans cinq pays apparaît particulièrement inquiétante et menaçante pour la survie des chrétiens.

Nigeria, un lent génocide. Plus de 7.600 chrétiens auraient été tués et 5.200 autres enlevés entre janvier 2021 et juin 2022, rapporte l'AED. L'année 2021 a également été marquée par des attaques contre plus de 400 églises ou institutions chrétiennes. Boko Haram, qui a fait allégeance à l'État islamique en 2015, a attaqué des villages, enlevant de nombreuses personnes, principalement des filles et des jeunes femmes, les forçant souvent à épouser leurs ravisseurs. Jusqu'à 95% des femmes enlevées et forcées de se marier sont chrétiennes. « Les persécutions perpétrées au Nigeria sont d'ordre systémique et

endémique », détaille Mgr Matthew Man-Oso Ndagoso, évêque de Kaduna. « Elles sont systémiques car basées sur des lois non-écrites et endémiques car les personnes subissant ce type de persécution sont facilement oubliées jusqu'à ce qu'un événement "spectaculaire" se produise ».

Afghanistan, une éradication systématique :

Avec l'effondrement du gouvernement en Afghanistan, le retrait des troupes américaines et de l'Otan et l'arrivée au pouvoir des talibans en août 2021, « la situation des chrétiens en Afghanistan est devenue encore pire qu'elle ne l'était », explique l'AED. En raison de la prise de contrôle par les talibans, une grande partie de la petite population chrétienne, estimée à quelques milliers, a dû fuir. Ceux qui sont restés vivent dans la peur d'être arrêtés, torturés et exécutés. En mars 2022, les talibans ont interdit aux Afghans de quitter le pays alors qu'ils poursuivaient leur « opération de nettoyage » de porte-à-porte, à la recherche de personnes suspectées d'entretenir des relations avec les États-Unis et de celles, comme les chrétiens, accusées de ne pas respecter les obligations islamistes du régime taliban. Les talibans ont récemment catégoriquement nié la présence de chrétiens en Afghanistan, le porte-parole du gouvernement taliban Inamullah Samangani, déclarant : « Il n'y a pas de chrétiens en Afghanistan. On n'a jamais eu connaissance ni enregistré de minorité chrétienne ici. »

Chine, les arrestations se poursuivent : Sur les quelque 1,4 milliard d'habitants en Chine, seuls 104 millions sont chrétiens. Ces derniers doivent être membres soit du Mouvement des trois autonomies, pour les protestants, soit de l'Association patriotique catholique chinoise pour faire partie de l'Église dite « officielle ». Ils se retrouvent sinon dans l'Église dite « souterraine » et menacés d'arrestation. Le gouvernement a par ailleurs interdit aux mineurs de recevoir une éducation religieuse ou de participer à des activités religieuses, en application de la loi nationale qui empêche les organisations ou les individus d'interférer avec le système éducatif public. Ces dernières années, le gouvernement chinois a multiplié les textes réglementaires restreignant la liberté de culte et la pratique religieuse, mesures s'appliquant directement aux chrétiens. Depuis 2019, le PCC a lancé un Plan

quinquennal de sinisation qui s'applique au christianisme. Ce dernier oblige à « incorporer des éléments chinois dans les offices religieux, les hymnes et les chants, les vêtements cléricaux ainsi que le style architectural des bâtiments de l'Église », tout en proposant de « retraduire la Bible ou de réécrire les commentaires bibliques ».

Iran, la traque des convertis : D'après la Constitution iranienne, les chrétiens sont l'une des rares minorités religieuses autorisées « à pratiquer leur culte et à former des sociétés religieuses "dans les limites de la loi" », souligne l'AED dans son rapport. Mais cela n'inclut pas les convertis de l'islam. Le gouvernement considère que tout citoyen qui ne peut pas prouver que lui-même ou sa famille étaient chrétiens avant 1979 est musulman. Les convertis au christianisme ne sont pas autorisés à s'enregistrer légalement en tant que chrétiens et n'ont pas les mêmes droits que les membres reconnus des communautés chrétiennes. L'AED estime qu'il y a quelque 800.000 chrétiens en Iran (sur 83,6 millions d'habitants, les musulmans représentant 98,5% de la population). « Les convertis au christianisme sont considérés avec une profonde suspicion car leur démarche est considérée comme une tentative des pays occidentaux d'affaiblir l'islam et le régime islamique d'Iran », détaille encore l'association.

Maldives, la Foi dans la clandestinité : La population chrétienne des Maldives est inconnue pour la simple et bonne raison que le pays autorise uniquement l'islam comme religion. Les chrétiens sont donc contraints de vivre leur foi clandestinement sous peine d'être persécutés. « La rare actualité de ce pays en font des victimes totalement oubliées », dénonce l'AED. La loi de 1994 sur la protection de l'unité religieuse interdit « l'affichage de symboles publics ou de slogans appartenant à une religion autre que l'islam ». De même, il est interdit de promouvoir des religions autres que l'islam dans les livres et autres textes. « Aucune loi contraire à un principe de l'islam ne peut être promulguée aux Maldives », peut-on également lire dans la Constitution. La peine pour avoir enfreint ces lois est comprise entre deux et cinq ans de prison pour les Maldiviens. Les peines, inspirées par la charia qui se trouvent dans le Code pénal, comprennent « la flagellation, la lapidation et l'amputation des mains ». Les peines encourues pour un musulman se convertissant au christianisme vont de la perte de la citoyenneté...à la peine de mort.

Reprise des rencontres à "Bible ouverte" le Lundi 5 Décembre à 14h30 à l' Enclos", salles de catéchisme du Grau d' Agde.

Thème de l' année:
"A la découverte des Psaumes"

Répétition des chants à la Cathédrale
pour la Messe du 4 décembre
présidée par Mgr Turini
Mercredi 30 novembre 17h – 19h
vous êtes tous les bienvenus !

**RENCONTRE/ FORMATION des
SERVANTS D'AUTEL
de la Paroisse du Littoral Agathois**



- *Tu sers habituellement (ou occasionnellement) la messe dans une des églises de notre Paroisse ;*
- *Tu souhaiterais servir la messe.*

Nous te donnons rendez-vous :

Samedi 3 décembre de 14h30 à 16h30
Cathédrale St Etienne d'Agde

NOËL

Messes du Soir et de la Nuit de Noël :
16H00 et 18H00 Messe avec la traditionnelle Crèche vivante à la Cathédrale d'Agde.
17H00 Messe au Sacré Cœur du Grau.
18H30 Messe à Vias.
20H00 Messe à St Benoit du Cap.
21H30 Messe à Marseillan.
23H45 Messe de Minuit à la Cathédrale d'Agde.
Messes du Jour de Noël :
9H30 Messe à Notre Dame de l'Agenuouillade.
9H45 Messe à Marseillan.
11H00 Messe à la Cathédrale d'Agde.

Cathédrale : tous les mercredis
de 17h à 18h30
Répétition de la chorale de la Cathédrale »



DIMANCHE 11 décembre • 15h30

• **Cathédrale Saint-Etienne, Agde**
BACH "Magnificat en ré majeur"

Haendel - Haydn

> Avec Delphine Mégret (soprano), Emilie Boudeau (soprano), Sophie Hanne (mezzo-soprano), Bastien Rimondi (ténor), Olivier Gourby (baryton-basse)

> Ensemble vocal Phonem

> Ensemble instrumental Terrisse

> Karen Enrech, orgue

> Direction, Éric Laur

• **Tarifs : plein tarif 18 € • prévente et tarif réduit 15 €**

• **Réservation en ligne :**

<http://www.agdemusica.fr/billetterie>

• **Billetterie** sur place, une heure avant le concert.

Un goûter pour Mada

Ventes d'artisanat pour les cadeaux de Noël à la sortie des messe

Marseillan

dimanche 4 décembre à 9h45,

Vias

dimanche 11 décembre à 11h15,

Cathédrale d'Agde

dimanche 18 décembre à 11h.



BAPTEME

Samedi 3 décembre

Marceau DAUZATS

Dimanche 11 décembre

Maxence CZARNY

Chapelet du Rosaire pour la vie à l'église ou à l'oratoire de ND de l'Agenuouillade



Samedi 3 décembre
à 16 h 30

Agde : 04 67 94 12 79 - Grau d'Agde : 04 67 94 14 33 - Cap d'Agde : 04 67 26 73 51
Chapelle de Baldy : 04 67 76 68 16 - Marseillan : 04 67 94 14 33 - Vias : 04 67 94 14 33